

Arrondissement de DUNKERQUE  
Canton de WORMHOUT  
**COMMUNE D'HERZEELE**

**ARRETE MUNICIPAL N° 26/2024**

**OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION – rue de la Briqueterie – Sté SADE TELECOM**

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 06 février 2024 – de M. MACRE Alexandre - de la Sté SADE TELECOM – TSA 70011 - Chez Sogelink – 69134 DARDILLY Cedex

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité lors des travaux d'ouverture en chaussée pour réparation défaut câble Enedis, rue de la briqueterie au niveau du numéro d'habitation n° 133.

**ARRETE :**

ARTICLE 1 : La circulation sera modifiée par un basculement de circulation sur chaussée opposée et limitée à 30km/h, rue de la briqueterie au niveau de l'habitation n° 133, pour des travaux d'ouverture en chaussée pour réparation défaut câble Enedis, à partir du 04/03/2024, pour une durée de 30 jour calendaire.

ARTICLE 2 : Le stationnement et le dépassement seront interdits au droit des travaux pendant toute la durée des travaux

ARTICLE 3 : La Sté SADE TELECOM– TSA 70011 – Chez Sogelink – 69134 DARDILLY Cedex, chargée des travaux, mettra en place la signalisation nécessaire.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : [voirie.dunkerque@lenord.fr](mailto:voirie.dunkerque@lenord.fr)
  - Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail – [cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr)
  - M. MACRE Alexandre - de la Sté SADE TELECOM – TSA 70011 – Chez Sogelink – 69134 DARDILLY Cedex, chargée des travaux – email : [sade-cgth-lamblin-tp-d@demat.sogelink.fr](mailto:sade-cgth-lamblin-tp-d@demat.sogelink.fr)

Fait à HERZEELE, le 07 février 2024

Le Maire,  
S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE

PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 07 février 2024

Le Maire S.FRANCKE

